



---

Réunion du : 21 mai 2021

---

Présidence : M. Thierry CHARBONNEL

---

Membres Présents :

Mmes FILLON, MEYNIEL et SALESSE, MM. AUBERT, CHEVALIER, DUFOUR, IMBERT, LOUBEYRE, MAZE, PARRO, POTEL, RIGAL et SOW.

Excusés : MM. BELARD, COMBE, GAUZINS, MAGNANT et RAMBAUD

---

Assistent à la séance :

M. GADEN, CTD DAP

M. NEUVILLE, Conseiller Technique PPF CANTAL

M. VANTAL C., secrétaire administratif

M. SELLIER, représentant le président de la commission des arbitres

Invités :

M. PRAT, président d'honneur du District

M. PARENT, président de la LAuRA Foot

M. JURY, président délégué de la LAuRA Foot

M. VANTAL J., trésorier adjoint de la LAuRA Foot

---

**DERNIER PROCES-VERBAL** : Comité Directeur du 6 mai 2021 : adopté à l'unanimité des présents

### Civilités

Le Comité Directeur présente ses vives félicitations au Clermont Foot et plus particulièrement à son entraîneur Pascal GASTIEN qui était venu à Aurillac répondre à une invitation de l'amicale des éducateurs.

### Présentation des différents élus du Comité Directeur au président et au président délégué de la LauraFoot

Présentation par le Président du District des différentes commissions composant le District et la répartition par différents pôles.

---

Présentation à tour de rôle de chaque élu du Comité Directeur : Chaque élu se présente personnellement et donne le détail de son parcours footballistique et des commissions dont il est membre.

## Tour des pôles :

### Pôle Seniors :

Roland LOUBEYRE informe de la participation de l'US Sanfloraine, seul club de ligue cantalien à avoir répondu positivement à l'organisation des matchs amicaux par la Ligue.

Retour fait également sur la visite rendue au FC Massiac-Molompize et à la mairie de Massiac, plusieurs sujets ont été évoqués concernant le fonctionnement de la section sportive du collège Pierre Galéry mais aussi des projets concernant les installations sportives.

Jacques MAZE informe de sa volonté de fixer une réunion de la Commission des clubs seniors au début du mois de juin.

### Pôle Jeunes :

Nicolas NEUVILLE présente les différentes possibilités de formations ainsi qu'une éventuelle détection pour les U14. Certaines formations seront proposées avant la reprise de septembre en fonction des demandes des clubs.

Pour la période estivale, des journées de beach-soccer devraient être proposées en collaboration avec le Conseil départemental dans le cadre du Cantal Tour.

Retour fait par Yannick GADEN sur la Commission des jeunes avec l'organisation de 5 réunions de secteur pour présenter l'agenda de reprise de la saison prochaine. La Commission va aller à la rencontre des clubs.

Remise des trophées Foot à l'Ecole : Présentation faite par Yannick GADEN de la toile sérigraphiée en récompense de cette opération.

Concernant la reprise après Covid, en juin, la Commission des jeunes a décidé de laisser les clubs s'organiser, cependant elle peut faciliter l'organisation de rencontres entre les clubs, si besoin. De plus cette Commission reste à la disposition des clubs pour les aider sur des séances si ceux-ci sont demandeurs.

Pour la saison prochaine, il est prévu un retour à une pratique plus conventionnelle avec des journées d'accueil en septembre avant des plateaux classiques en limitant le nombre d'équipes sur la première phase.

Le principe du secteur « A75 » pour la deuxième phase avec la participation d'équipes du Puy de Dôme et Haute-Loire est aussi retenue.

Des journées d'observations seront mises en place en début de saison pour constituer la poule Elite qui pourrait compter 12, 13 ou 14 équipes.

Yannick GADEN présente le projet de championnat à 11 en féminines en informant de la volonté d'envisager un inter-secteur avec les autres districts de notre ligue, sujet qui sera aussi évoqué lors de la prochaine commission régionale réforme des championnats

Toutes ces projections seront présentées aux clubs lors des réunions de secteur.

**Pôle Communication :**

Pierre DUFOUR informe que la première mission de Dylan TACONNET a été de mettre en place une vidéo sur les actions du District

Une date de remise du trophée « club méritant » au groupement Planèze Truyère Football doit être fixée en septembre en collaboration avec le Crédit Agricole.

Thierry CHARBONNEL propose de décaler la prochaine Assemblée Générale du district, au 25 septembre 2021 pour cause de Congrès ANPDF fixé au 18 septembre, date initialement prévue pour cette AG.

**Pôle Arbitrage :**

Frédéric SELLIER fait un retour sur la réunion de la CDA tenue le lundi précédent. Le stage de début de saison est planifié au 4 septembre.

Patrick IMBERT informe que Patrick BOS souhaite intégrer la Commission Citoyenneté. Avis favorable du comité directeur.

Patrick IMBERT présente l'organisation de la formation initiale des arbitres fixée les 12 juin, 19 juin et 3 juillet à destination des jeunes arbitres et des arbitres seniors.

Intervention de L. JURY pour informer que cela ne pose pas de problème que la formation se termine le 3 juillet puisque c'est le moment de l'inscription qui est pris en compte pour le statut d'arbitrage.

Sur 18 établissements scolaires contactés, 13 ont répondu favorablement. Aux dernières nouvelles, il y aura 11 candidats arbitres pour la prochaine session de formation.

Thierry CHARBONNEL remercie la ligue de la mise à disposition de Vincent GENEPIER conseiller technique régional en arbitrage lors de ces interventions auprès des collèges.

N. NEUVILLE précise que ces interventions étaient faites au niveau des élèves 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> essentiellement. Cette action auprès des jeunes a été bien ressentie par les chefs d'établissements.

Thierry CHARBONNEL intervient sur le nombre d'arbitres en rappelant qu'il n'y a que 67 arbitres dans le District avec trop peu de jeunes.

P. PARENT précise les modalités d'intervention de Benoît BASTIEN arbitre international auquel la ligue a demandé de réaliser un audit sur l'arbitrage régional et départemental, il prendra contact avec chaque district.

***Statut de l'arbitrage :*** L. JURY annonce qu'il y aura une application uniforme sur le territoire. Les décisions du COMEX seront retranscrites. Les inscrits aux formations permettront de mettre en règle les clubs.

L. JURY nous précise que l'infraction au statut aggravé (article 41-1 paragraphe A et B) sanctionne uniquement les équipes de jeunes du club.

**Pôle financier :**

Thierry CHARBONNEL rappelle que la projection d'excédent étant de 40 000€ environ, la décision a été prise par le comité directeur de rétrocéder les frais de gestion, les cotisations des clubs et les

engagements pour un montant de 43 000€, ce qui fait un retour sur le compte des clubs d'un montant qui varie de 967€ à 434€.

Une lettre à chaque club sera envoyée pour les informer. Un communiqué sera également mis sur le site.

Comme lors du deuxième confinement, chaque élu du Comité Directeur prendra contact avec les clubs dont il avait la charge afin d'échanger sur la situation actuelle (financière et sportive) mais aussi sur la prochaine saison.

Concernant la dotation d'un minibus par la Région, le Président informe qu'à ce jour, il n'a pas eu de retour de la part de cette instance.

### **Pôle Règlement :**

RAS en attente des dernières mesures du COMEX pour mettre à jour les règlements de la saison prochaine.

### **Divers :**

Suite à la demande de la LFA, des groupes de travail concernant la reprise du football se sont mis en place dans chaque ligue. Au niveau de la LauraFoot, chaque district devait proposer 3 personnes suivant différents critères, participeront pour notre District :

- représentant du Comité Directeur : Gilles MAGNANT,
- représentant d'un club de District : Jean-Christophe RAOUL du FC Massiac-Molompize,
- représentant club de ligue : Philippe BONNAL de l'ENTENTE NORD LOZERE

### **Débat ouvert sur différents sujets avec les présidents :**

La présence du Président et du Président délégué de la ligue ont permis un long échange sur divers sujets :

- Finances de la ligue et pétition des clubs auprès de la ligue
- Certificats médicaux pour les joueurs et les arbitres
- Statut de l'arbitrage dont le statut aggravé
- Arbitrage
- Formation BEF
- Obligation de participer à la Coupe de la ligue pour les clubs évoluant au niveau régional.
- Sujet concernant les clubs Entente Nord LOZERE et Sud Cantal suite à leurs demandes par rapport à la ligue Occitanie

Pour conclure, le Président du district et l'ensemble des membres du comité directeur ont remercié leurs invités d'avoir participé à cette réunion, plus particulièrement Pascal PARENT et Lilian JURY qui ont permis de par leur présence d'aborder tous les sujets souhaités concernant notre football Cantalien mais aussi régional.

Le Président,  
T. CHARBONNEL

Le Secrétaire Administratif  
C. VANTAL

